

Cercle scolaire de Courtepin



Année scolaire

2023 - 2024

Note générale :

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

Chers parents,

Avec cette brochure, vous recevez des informations sur l'organisation de notre établissement pour l'année scolaire 2023-2024. Ces renseignements pratiques vous seront utiles tout au long de l'année scolaire.

La partie francophone du cercle scolaire de Courtepin comptera un peu plus de 400 élèves répartis en 5 classes 1-2^H et 17 classes 3-8^H.

Chaque rentrée scolaire est une étape importante pour les enfants comme pour l'équipe enseignante. Cette nouvelle année nous permettra de poursuivre notre travail autour du climat scolaire ainsi que sur l'évaluation de l'élève comme soutien des apprentissages. L'équipe enseignante a à cœur de permettre aux élèves de s'épanouir et de développer leurs capacités au maximum.

Pour nous soutenir afin de garantir un climat scolaire propice aux apprentissages, notre coordinateur scolaire, Yves Borgeaud, changera de poste et sera engagé par l'Etat de Fribourg comme travailleur social en milieu scolaire pour la partie francophone de notre cercle scolaire dès le 1^{er} octobre 2023. Nous nous réjouissons de poursuivre une collaboration dynamique et constructive avec lui.

Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration.

Vous trouverez une présentation de l'école à l'adresse suivante :
<https://courtepin.friweb.ch/fr/portrait-du-centre-scolaire-de-courtepin>

Nous vous invitons également à consulter le site de l'Etat de Fribourg qui propose un mini-documentaire sur l'école obligatoire (traduit en dix langues). Vous trouverez, ci-dessous, le QR-code vous menant à ce film.



Toute l'équipe enseignante du cercle scolaire de Courtepin se réjouit d'ores et déjà d'instaurer avec vous tous, parents et enfants, une collaboration dynamique et tournée vers le succès de l'élève. Nous vous souhaitons une année scolaire 2023-2024 pleine de succès et de défis !

A handwritten signature in black ink, reading 'Nesrine Noorjan', with a large, sweeping flourish underneath the name.

Nesrine Noorjan

Directrice d'école primaire

Sommaire

Administration	5
Enseignant·e·s	5
Enseignantes spécialisées	6
Horaire secrétariat	6
Absences	6
Rentrée scolaire	6
Surveillance à l'école	6
Horaire journalier des classes enfantines et primaires	7
Alternance des classes primaires 3^H et 4^H	7
Fournitures scolaires	7
Plan hebdomadaire pour les activités créatrices et manuelles	7
Natation	8
Bus scolaires	8
Accès à l'école	8
Chemin de l'école	9
Pedibus	9
Trottinettes, rollers et skates	9
Aide aux devoirs	9
Compensation des désavantages	10
Appareils connectés	10
Travailleur social en milieu scolaire	11
Prévention brigade des mineurs	12
Bibliothèque de l'école	12
Journée « Futur en tous genres » 9 novembre 2023	12
Objets trouvés	12
Congés - Jours Joker	13
Goûter	14
Chaperon rouge	15
Poux / verrues plantaires	15
Cours en Langue et Culture d'Origine (LCO)	15
Dates importantes	16
Calendrier scolaire 2023/2024	16
Contacts	17
Divers	19

Administration

Direction de l'école primaire -

Nesrine Noorjan

026 684 85 06

Pavillon C, salle 28
dir.ep.courtepin@edufr.ch

Adjointe de direction

Hélène Bertschy

026 684 85 00

adj.ep.courtepin@edufr.ch

Secrétariat

Sabrina Djebaili

026 684 85 00

Pavillon C, salle 28
secr.ep.courtepin@edufr.ch

Travailleur social

Yves Borgeaud

026 684 85 13

Pavillon D, salle 101
yves.borgeaud@edufr.ch

Inspecteur

Marc Luisoni

026 305 73 81

Route André Piller 21, 1762 Givisiez
marc.luisoni@fr.ch

Sites internet

www.ecolecourtepin.ch

Informations sur l'établissement

www.piscinecourtepin.ch

Informations sur la piscine

www.fr.ch/formation-et-ecoles/scolarité-obligatoire

Informations sur l'école obligatoire

Enseignant·e·s

Enseignant·e·s		Classe	Pavillon
Tiffany Girona	Léa Sansonnens	1-2 ^{Ha}	E / 55
André Sifonios	Dominique Perret	1-2 ^{Hb}	E / 54
Olivia Aeby	Mercedes Aeby	1-2 ^{Hc}	E / 53
Bénédicte Page	Marina Schwerzmann	1-2 ^{Hd}	E / 51
Natali Cetrangolo		1-2 ^{He}	E / 52
Maud Bouxirot	Mélanie Léoni	3 ^{Ha}	D / 25
Laetitia Corthésy	Sarah Jonin	3 ^{Hb}	A / 35
Sophie Crausaz	Véronique Johner	3 ^{Hc}	A / 4
Marie-Laure Haan	Hélène Bertschy	4 ^{Ha}	A / 2
Carole Zwahlen	Hélène Bertschy	4 ^{Hb}	A / 1
Monica Costas	Mélanie Léoni	4 ^{Hc}	C / 13
Thierry Aguet		5 ^{Ha}	D / 20
Guillaume Humbert		5 ^{Hb}	F / 1.2
Laura Cantin	Saranda Riedo	5 ^{Hc}	F / 1.1
Myriam Fontana	Nicole Perroud	6 ^{Ha}	C / 14
Camille Schwab	Elodie Mollard	6 ^{Hb}	D / 27
Nicole Piller		7 ^{Ha}	F / 2.3
Marion Déléchamp	Pascal Fragnière	7 ^{Hb}	F / 3.1
Joël Ferreira		7 ^{Hc}	F / 2.2
Pauline Marmet		8 ^{Ha}	F / 3.4
Christine Hayrapetian	Pascal Hoehn	8 ^{Hb}	F / 3.3
Saranda Riedo	Pascal Fragnière	8 ^{Hc}	F / 3.2
Mireille Broch, Carine Corminboeuf, Hélène Bertschy		AC	Barberêche

Enseignantes spécialisées

Véronique Bourquenoud	Fabia Alves
Isabel Mantilla	Caroline Despont
Karen Caputo	Slavica Mrdovic

Horaire secrétariat

Le secrétariat est atteignable par téléphone au 026 684 85 00 de 07h30 à 11h45 et de 13h00 à 13h25 ou par courriel secrep.courtepin@edufr.ch.

Le bureau du secrétariat est ouvert tous les jours, de 07h30 à 15h30.

Absences

Toute **maladie ou absence** de votre enfant en classe doit être **annoncée au secrétariat de l'école** avant le début de la classe (**tél. 026 684 85 00**).

**Sous réserve d'informations concernant le nouveau moyen de communication
« KLAPP »**

L'absence pour maladie ou accident doit être justifiée au moyen d'un certificat médical dès qu'elle dépasse quatre jours de classe ou en cas d'absences répétées.

Remarque importante

Tout d'abord, le secrétariat de l'école tente de joindre les parents par téléphone plusieurs fois. Ensuite, dans la mesure du possible nous essayons de nous déplacer vers le lieu de résidence de l'enfant. Si nos démarchent échouent, nous contactons **la police**. Les frais éventuels sont à la charge des parents.

Rentrée scolaire

Rentrée scolaire : le jeudi 24 août 2023 début à 9h00

Spécialité 1^H-2^H : 1^H commencent à 13h25 (congé le matin)
2^H commencent à 09h00 (congé l'après-midi)

Surveillance à l'école

Deux enseignants surveillent les élèves dans la cour de récréation et au parking des bus scolaires 10 minutes avant le début des cours et 10 minutes après la fin de l'école. En dehors de ces heures, les parents sont responsables de leur(s) enfant(s). Les enfants arriveront à l'école au plus tôt **20 minutes** avant le début des cours.

Horaire journalier des classes enfantines et primaires

Horaire du matin : 07h50 - 11h35
Horaire de l'après-midi : 13h25 - 15h15
Congé hebdomadaire : mercredi après-midi

Horaire hebdomadaire 1-2 ^H					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07.50	1 ^H + 2 ^H	2 ^H	1 ^H	1 ^H + 2 ^H	2 ^H
11.35					
Midi					
13.25	2 ^H	1 ^H	Congé	2 ^H	2 ^H
15.15					

Alternance des classes primaires 3^H et 4^H

L'alternance pour les classes de 3^H a lieu le mercredi ou le jeudi matin.
(Pas d'alternance le 24 août : tous les élèves de 3^H viennent à l'école tout le jour de la rentrée.)

L'alternance pour les classes de 4^H a lieu le mardi ou le jeudi après-midi.

Fournitures scolaires

L'organisation du matériel scolaire au sein des écoles a évolué ces dernières années. Les parents n'ont plus à équiper leur enfant de fournitures tels que crayons de couleurs et gommes. Quelques effets personnels des élèves restent cependant de votre responsabilité (pantoufles, sac, etc.). Chaque établissement organise la distribution de ce matériel. Les élèves sont responsables d'en prendre soin. En cas de pertes ou de dégradation excessive, le coût du matériel remplacé peut vous être facturé. Dans une perspective de développement durable, il est important que tous les partenaires visent à éviter la surconsommation si le matériel peut encore être utilisé.

Vous recevrez un courrier de l'enseignant titulaire de votre enfant durant l'été contenant les informations nécessaires au sujet des fournitures.

Plan hebdomadaire pour les activités créatrices et manuelles

Les activités créatrices manuelles des 3-4^H et les activités créatrices textiles de 5-8^H auront lieu à Barberêche. Pour les classes qui débutent à Barberêche le matin et l'après-midi, **les départs** se font avec le bus scolaire **à 7h45 et à 13h15**. Pour les classes qui terminent à Barberêche, l'arrivée à Courtepin est prévue à 11h35 en fin de matinée et à 15h15 l'après-midi.

Veillez tenir compte de cet horaire et veiller à la ponctualité de votre enfant. Vous recevrez de plus amples informations concernant les activités créatrices dans le courrier adressé par l'enseignant titulaire.

Natation

Les cours de natation ont lieu à PROF-IN à Courtepin.

Pour les classes qui débutent à la piscine le matin et l'après-midi, **les départs** se font avec le bus scolaire **à 7h45 et à 13h15**. Pour les classes qui terminent à la piscine, l'arrivée à Courtepin est prévue à 11h35 en fin de matinée et à 15h15 l'après-midi.

Veillez tenir compte de cet horaire et veiller à la ponctualité de votre enfant. Vous recevrez de plus amples informations concernant les dates des leçons de natation dans le courrier adressé par l'enseignant titulaire.

En principe les élèves commencent et terminent chaque demi-jour à l'école. Cependant pour les leçons de sport qui commencent à 7h50 ou 13h25 à Festisport ou à la piscine, les enfants peuvent s'y rendre directement avec l'accord des parents. Un formulaire de décharge à compléter est disponible auprès du secrétariat de l'école. Ce formulaire peut également être demandé pour les élèves qui rentreraient directement à la maison depuis Festisport ou la piscine à 11h35 ou 15h15.

Bus scolaires

Référence : Madame Sabrina Djebaïli, secrétariat scolaire

Tél. : 026 684 85 00

Courriel : secr.ep.courtepin@eduf.fr

Accès à l'école

Les interdictions de circuler restent valables pour l'année scolaire 2023-2024

- à la Route de l'École, Courtepin
- à La Colline, Courtepin
- au Chemin des Écoles, Courtaman

Le FSR (*Fonds de sécurité routière*) définit le dépose minute de la manière suivante : « Le dépose-minute est une zone prévue pour que les parents déposent ou reprennent leurs enfants en voiture, dans laquelle ils doivent rester au volant de leur véhicule et respecter un temps limité à la stricte dépose ou reprise de leurs enfants. »

Il est donc possible de déposer vos enfants au dépose minute situé sur la place en face de l'église.

L'accès à l'école est strictement interdit.

Chemin de l'école

Nous encourageons les élèves à se déplacer à pied ou à vélo. Des supports à vélo sont disponibles en divers endroits du périmètre scolaire.

Les enfants de 3-5^H, l'utilisation du vélo pour venir à l'école est tolérée mais déconseillée par les agents de l'éducation routière car le cours de conduite à vélo a lieu en 6^H. Plus jeunes, ils ne sont pas capables d'anticiper, de réagir correctement dans toutes les situations.

L'école décline toute responsabilité en cas de vols ou de dégâts aux vélos stationnés.

Pedibus

L'école et le conseil des parents encouragent les parents à créer des lignes Pédibus pour l'accompagnement à pied des élèves de la 1^H à la 4^H.

Infos et soutien (lundi et jeudi): Coordination Pédibus Fribourg/ATE
 www.pedibus.ch
 fribourg@pedibus.ch
 076 430 05 58

Plus d'informations vous seront données au sujet de la journée internationale à pied à l'école.

Trottinettes, rollers et skates

Pour des raisons de sécurité, il est déconseillé de venir à l'école en trottinette, en rollers, en skate runner ou en skate. L'usage de ces engins est interdit dans la cour de récréation de 7h30 à 16h00.

Aide aux devoirs

Un service d'aide aux devoirs est organisé dans l'école moyennant une participation annuelle financière de la part des parents.

Parents travaillant à Micarna : CHF 300.00
Autres employeurs : CHF 500.00

Le solde est couvert par la commune. Les élèves inscrits doivent obligatoirement y participer. Il s'agit d'une aide aux devoirs et non d'un cours d'appui. Il est également possible d'inscrire votre enfant dans le courant de l'année si besoin.

Nous vous rendons attentifs au fait qu'il n'y a pas de devoirs les mardis et les jeudis précédant les vacances ainsi que les veilles de fête.

Référence : Madame Sabine Djebaïli, secrétariat scolaire
Tél. : 026 684 85 00
Courriel : secrep.courtepin@edufri.ch

Carte interactive des offres et activités destinées aux enfants

Le bureau de promotion des enfants et des jeunes (BPEJ) a développé une carte interactive donnant accès aux différentes offres et activités destinées aux enfants et aux jeunes du canton de Fribourg via le portail interactif cantonal. La carte comprend également les prestations d'accueil extrafamilial recensées par le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ).

Sous le thème « enfance et jeunesse », vous trouverez en deux clics non seulement les offres et activités disponibles dans votre région, mais également les personnes de contact, le site internet et l'adresse de l'offre en question. Voici le lien :

<https://map.geo.fr.ch/?dataTheme=Enfance%20et%20jeunesse>

Compensation des désavantages

Les mesures de compensation des désavantages concernent les élèves qui sont en situation de handicap attesté et/ou qui présentent une affection diagnostiquée par un-e/des spécialiste-s reconnu-e-s par la DICS (psychologue scolaire, logopédiste, médecin).

Pour bénéficier de ces mesures, il faut que l'élève soit susceptible d'atteindre les objectifs d'apprentissage et les exigences fixés par le plan d'études.

Vous trouverez toutes les informations sur les mesures et la procédure pour déposer une demande sur le site de la scolarité obligatoire, dédié aux parents, sous le lien suivant <https://www.fr.ch/formation-et-ecoles/scolarite-obligatoire/compensation-des-desavantages-a-lecole-obligatoire>

Appareils connectés

De 7h45 à 11h45 et de 13h15 à 15h25, l'utilisation de tous les appareils permettant de téléphoner, de capter ou de reproduire des sons ou des images ou de communiquer par Internet est interdite, ceci sur tout le domaine scolaire. En cas de non-respect de cette règle, l'appareil connecté sera confisqué comme le stipule l'article 66 du règlement de la loi scolaire.

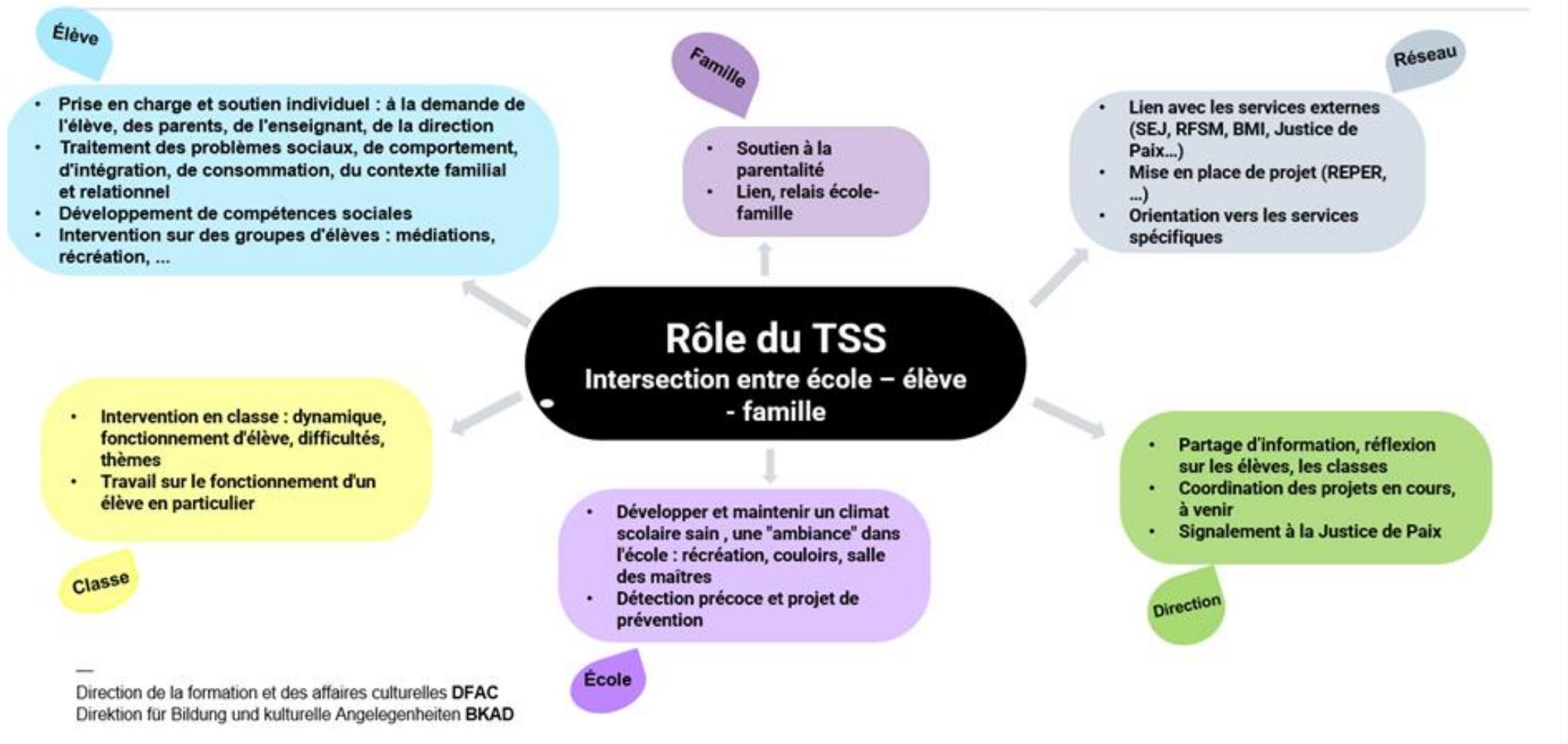
Art 66 Interdictions :

² *L'utilisation d'appareils électroniques est interdite durant le temps scolaire, sauf autorisation de l'enseignant ou de l'enseignante ou de l'établissement. On entend par appareil électronique tous les appareils permettant de téléphoner, de capter ou de reproduire des sons ou des images ou de communiquer par Internet.*

³ *En cas d'infraction, l'établissement peut confisquer immédiatement ces objets. L'accès au contenu d'un téléphone portable n'est possible qu'avec le consentement de son ou sa propriétaire.*

⁴ *La restitution à l'élève ou aux parents a lieu au moment choisi par la direction d'établissement dans un délai maximal de deux semaines après la confiscation.*

Travailleur social en milieu scolaire



Référence : Monsieur Yves Borgeaud, travailleur social
Tél. : 026 684 85 13
Courriel : yves.borgeaud@edufr.ch

Prévention brigade des mineurs

Les chargés de prévention de la brigade des mineurs (BMI) visitent chaque année les classes de 7^h. Ils rappellent aux élèves que chacun a des droits, mais aussi des devoirs. Ceux-ci constituent un cadre de vie enrichissant pour tous ; qui dit cadre dit donc respect de celui-ci et responsabilité de chacun de s'y conformer. Vous pouvez d'ailleurs consulter leur programme sous le lien :

<https://www.fr.ch/police-et-securite/prevention/brigade-des-mineurs>

Bibliothèque de l'école

La bibliothèque de l'école se trouve dans le pavillon E au sous-sol. Le numéro de téléphone est le 026 684 85 20.

Les horaires d'ouvertures sont :

Mardi et jeudi :	13h00 - 13h30
	15h15 - 16h00
Jeudi (pour le public)	17h00 - 19h00

La bibliothèque est fermée durant les vacances scolaires. Exceptionnellement, la bibliothèque sera ouverte le jeudi 3 août de 17h00 à 19h00.

Journée « Futur en tous genres » 9 novembre 2023

Comme son nom l'indique, la journée « Futur en tous genres » s'intéresse à l'avenir et aux larges perspectives qui s'offrent aujourd'hui aux filles et aux garçons de la 7^h. Le temps d'une journée, ils et elles découvrent de nombreux domaines professionnels et des parcours de vie inédits. « Futur en tous genres » leur permet de découvrir de nouveaux horizons, de réfléchir au choix d'une carrière professionnelle et des perspectives de vie sans à priori ou idée préconçue.

C'est un projet mis en place par plusieurs partenaires : les écoles, le monde professionnel et la sphère familiale.

De plus amples informations seront transmises par l'enseignant titulaire de votre enfant.

Objets trouvés

Les objets de valeur (lunettes, clés, bijoux, montres) sont remis à notre concierge ou stockés à la salle des maîtres.

Tous les autres objets trouvés dans l'école sont déposés dans les caisses respectives des pavillons durant quelques semaines puis stockés pendant l'année scolaire par le concierge. Les vêtements non récupérés au terme de l'année scolaire seront donnés à une association caritative.

Référence : Monsieur Daniel Peruzzi, concierge de l'école

Tél. : 079 367 88 53

Courriel : peruzzi@courtepin.ch

Congés - Jours Joker

Les congés sont fixés dans le règlement de la loi scolaire, art. 37 et 38. Toute demande de congé pour prolongation de vacances ou pour motif de convenance personnelle sera en principe rejetée que ce soit en début, pendant ou à la fin de l'année scolaire.

Les demandes de congé **de plus de 3 jours** doivent être adressées à la direction d'établissement **au minimum 1 mois à l'avance**. Les demandes de congé de 1 à 3 jours doivent être adressées à la direction d'établissement, par écrit et argumentées. Un formulaire est disponible auprès du secrétariat et sur le site internet de l'école.

Jours Joker

Depuis 1^{er} août 2022, les parents sont autorisés à ne pas envoyer leur enfant à l'école durant quatre demi-jours de classe par année scolaire (jours « joker ») sans présenter de motif, sous réserve des conditions suivantes inscrites dans le nouvel article du Règlement de la Loi sur la scolarité obligatoire (RLS, art. 36a) :

1 Les jours joker ne peuvent pas être utilisés le premier jour d'école de l'année scolaire, lors des activités scolaires définies à l'article 33 et durant les jours de tests de référence cantonale, intercantonale ou internationale.

2 En début d'année scolaire, la direction d'établissement peut déterminer d'autres occasions particulières où un jour joker ne peut pas être pris.

3 Les jours joker peuvent être cumulés. Les jours joker non utilisés ne peuvent pas être reportés à l'année scolaire suivante.

4 En cas d'absences non justifiées d'un ou d'une élève, la direction d'établissement peut restreindre ou refuser l'utilisation des jours joker.

*5 Les parents informent l'établissement de la prise d'un jour joker **au moins une semaine à l'avance**.*

6 Les parents sont responsables des congés qu'ils sollicitent pour leurs enfants et assument le suivi de programmes. A la demande de l'école, les élèves rattrapent la matière et les évaluations manquées.

Conformément à l'alinéa 2, la direction d'école précise que les jours Joker ne peuvent pas être utilisés lors des journées spéciales suivantes :

- Rentrée scolaire 24.08.2023
- Journée sportive 22.09.2023
- Journée Coup de balai Printemps 2024
- Journée-jeux 26.04.2024

Goûter

Nous vous recommandons d'offrir à vos enfants une collation saine. Celle-ci exerce également une influence sur les performances de vos enfants. Vous trouverez, ci-dessous, une illustration créée par le Canton de Genève en soutien avec la Promotion de la Santé Suisse et la Société Suisse de nutrition.

Un dix-heures ou un goûter sain

- ✓ contient de l'eau ou des infusions d'herbes et de fruits non sucrées.
- ✓ est composé d'un fruit et/ou d'un légume.
- ✓ est haut en couleur et attractif.
- ✓ est sans sucre ajouté.
- ✓ peut être complété selon l'activité physique et la faim par un produit céréalier, un produit laitier ou des fruits à coque.

Pas régulièrement, mais de temps en temps

- ✓ viande et produits à base de viande tels que saucisses, jambon, viande séchée – favorisez les produits pauvres en graisse.

Après avoir mangé les aliments suivants, il est conseillé de se rincer la bouche avec de l'eau:

- ✓ fruits secs
- ✓ jus de fruits (sans sucre ajouté)
- ✓ fruits exotiques tels que banane, mangue, ananas, papaye – privilégier les fruits exotiques issus des filières de production biologique ou du commerce équitable.

Ne sont pas recommandés

- ✗ les barres chocolatées, à base de lait ou de céréales.
- ✗ les céréales de petit-déjeuner sucrées.
- ✗ les biscuits.
- ✗ les boissons sucrées telles que thé froid, sirop, coca, boissons énergétiques.
- ✗ les boissons édulcorées artificiellement (light/zero).
- ✗ les boissons aromatisées et sucrées à base de lait.
- ✗ les produits gras ou fortement salés tels que bâtonnets salés, chips, fruits à coque salés.

Un en-cas raisonnable

- ✓ apaise les petites faims.
- ✓ apporte de l'énergie pour bouger et jouer pendant la pause et le temps libre.
- ✓ aide à se concentrer.
- ✓ se compose idéalement de produits régionaux et de saison.
- ✓ privilégie un emballage pratique, par exemple une boîte qui conserve les aliments au frais et permet d'éviter les déchets.

Santé

Contrôle dentaire :

Chaque année, le dentiste scolaire s'installe à l'école et contrôle les dents des enfants. Pour les soins effectués auprès d'un dentiste privé, prière d'apporter une attestation **jusqu'au lundi 4 décembre 2023** à l'enseignant de votre enfant. Sans attestation votre enfant passera le contrôle chez le dentiste scolaire. Le contrôle à la cabine dentaire sera facturé aux parents par la commune.

Contact : Clinique dentaire scolaire
Dr Ligia Garcea
1700 Fribourg
026 305 98 06

Contrôle médical :

La mise en œuvre de Frimesco en 2023-2024 dans tout le canton ne pourra pas se faire comme initialement prévu. Une planification temporaire est introduite cette année afin que les enfants puissent avoir les contrôles adéquats. Aussi, les élèves des degrés suivants devront faire les contrôles nécessaires :

En 7^H par le médecin scolaire ou le médecin privé
En 8^H par le médecin scolaire ou le médecin privé

Chaperon rouge

La Croix-Rouge a mis sur pied un service de garde à domicile pour les enfants malades. Ce service est payant en fonction du salaire des parents.

Contact : 026 347 39 49, courriel : info@croix-rouge-fr.ch

Poux / verrues plantaires

En cas de poux ou de verrues plantaires, veuillez en informer immédiatement l'enseignant et prendre les mesures qui s'imposent. Vous trouvez plus d'information sur le site internet : <https://www.fr.ch/sante/prevention-et-promotion/les-poux>

Cours en Langue et Culture d'Origine (LCO)

Les cours en Langue et Culture d'Origine (LCO) sont des cours de langue destinés aux enfants dont la langue première (langue du père ou de la mère), est différente de celle de l'école. Ils sont organisés par les communautés (ambassade, consulat, association). Ces cours permettent de maintenir et d'élargir les connaissances et les compétences des enfants dans leur langue première et leur culture d'origine.

Ces cours sont facultatifs et ont lieu en dehors de l'horaire scolaire. L'enseignement LCO s'organise en fonction du calendrier de l'école obligatoire et la participation au cours est attestée par une notification dans le bulletin scolaire de l'élève.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à l'enseignant-e titulaire de votre enfant ou consulter la page internet :

<https://www.fr.ch/formation-et-ecoles/scolarité-obligatoire/cours-de-langue-et-de-culture-dorigine-lco>

Dates importantes

Activités	Dates
Journée sportive	22.09.2023
Journée du lait	31.10.2023
Journée « Futur en tous genres »	09.11.2023
Loto	18.11.2023
Camp de ski 5 ^H b / 6 ^H a / 6 ^H b / 8 ^H b /	08-12.01.2024
Carnaval de Courtepin	02-03.02.2024
Camp de ski 7 ^H a / 7 ^H c / 5 ^H a	29.01-02.02.2024
Camp de ski 5 ^H c / 7 ^H b / 8 ^H c / 8 ^H a	05-09.02.2024
Journée pédagogique (congé pour les élèves)	06.03.2024
Coup de balai	Printemps 2024
Journée jeux	26.04.2024
Camp vert 4 ^H	3 au 5 juin 2024
Semaine culturelle 3 ^H	21 au 24 mai 2024
Camp vert 2 ^H	6 au 7 juin 2024

Calendrier scolaire 2023/2024

Rentrée scolaire	Le jeudi 24 août 2023	
Vacances d'automne	Du lundi 16 octobre 2023	au vendredi 27 octobre 2023
Toussaint	Le mercredi 1 ^{er} novembre 2023	
Immaculée conception	Le vendredi 8 décembre 2023	
Vacances de Noël	Du lundi 25 décembre 2023	au vendredi 5 janvier 2024
Vacances de Carnaval	Du lundi 12 février 2024	au vendredi 16 février 2024
Vacances de Pâques	Du vendredi 29 mars 2023	au vendredi 12 avril 2024
Fête du travail	Le mercredi 1 ^{er} mai 2024	
Ascension	Du jeudi 9 mai 2024	au vendredi 10 mai 2024
Pentecôte	le lundi 20 mai 2024	
Fête-Dieu	Du jeudi 30 mai 2024	au vendredi 31 mai 2024
Fin de l'année scolaire	Le vendredi 5 juillet 2024	

Contacts

Fonction	Nom et prénom	Numéro de téléphone	Adresse e-mail	Emplacement
Direction	Nesrine Noorjan	026 684 85 06	dir.ep.courtepin@eduf.fr.ch	Pav C / 28
Adjointe de direction	Hélène Bertschy	026 684 85 00	adj.ep.courtepin@eduf.fr.ch	
Secrétariat	Sabrina Djebaïli	026 684 85 00	secr.ep.courtepin@eduf.fr.ch	Pav C / 28
Inspection des écoles	Marc Luisoni	026 305 73 81	marc.luisoni@fr.ch	Givisiez
Service de logopédie	Laure Kohli	026 684 22 85	laure.kohli@eduf.fr.ch	Pav D / 29
	Mélanie Andrieu	026 684 85 21	Melanie.andrieu@eduf.fr.ch	Pav A / 22
Service de psychologie	Raphaël Magne	026 684 15 03	raphael.magne@eduf.fr.ch	Pav D / 30
Travailleur social en milieu scolaire	Yves Borgeaud	026 684 85 13	Yves.borgeaud@eduf.fr.ch	Pav D / 101
Cours d'appui langue	Laurence Blanchard		laurence.blanchard@eduf.fr.ch	Pav B / 8
Conciergerie	Daniel Peruzzi	079 367 88 53		Garage
Responsable catéchisme catholique	Marianne Plancherel	026 684 14 13	marianne.plancherel@gmail.com	
Responsable catéchisme réformé	Sophie Campiche	079 482 87 72	campichesophie@gmail.com	
Aide aux devoirs	Secrétariat scolaire	026 684 85 00	secr.ep.courtepin@eduf.fr.ch	Pav C / 28
Bibliothèque de l'école	Florence Mamié	026 684 85 20	biblio.1784@gmail.com	Pav E / sous-sol
Conseil des parents	Nadia Dupré, présidente		cp-er@ecolecourtepin.ch	
Crèche et accueil extrascolaire <i>Carré de sable</i>	Marie-Claude Peruzzi	026 684 29 00	carre.de.sable.association@gmail.com	Courtepin
Service de garde à domicile - Croix Rouge	Chaperon rouge	026 347 39 49	info@croix-rouge-fr.ch	

En tant que parents, montrez l'exemple !
Ainsi votre enfant adoptera un comportement correct dans la circulation.

A pied, c'est mieux

Il vivra ses propres expériences.



- Choisissez le chemin le plus sûr et parcourez-le plusieurs fois ensemble ;
- Attirez son attention sur les dangers possibles ;
- Faites-le partir suffisamment tôt : se dépêcher augmente les risques d'accident ;
- Avant de traverser : S'ARRÊTER, REGARDER, ÉCOUTER

A vélo

Ce n'est qu'en 6H que les bases leur sont enseignées. Plus jeunes, ils ne sont pas capables d'anticiper, de réagir correctement dans toutes les situations.

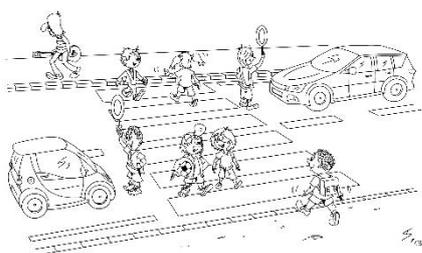
- Seul un vélo correctement équipé est admis ;
- Le port du casque est fortement recommandé ;
- Sur un trottoir, dès 12 ans, le cycliste pousse son vélo.



En voiture

Les parents taxis augmentent les dangers aux alentours des écoles.

Si un trajet est nécessaire :



- Assurez-vous que tout le monde est bien installé : ceinture, rehausseur, appui-tête, ... ;
- Utilisez les places de stationnement prévues ;
- Arrêtez-vous complètement au passage pour piétons ;
- Respectez les signes des patrouilleurs scolaires.

Être vu

Afin que le conducteur puisse réagir, soyez visibles !

- De jour comme de nuit, portez des vêtements clairs et/ou réfléchissants.



AIDEZ-NOUS À PROTÉGER VOS ENFANTS !



Service de Logopédie, Psychologie et Psychomotricité Intercommunal

Le SLPPI propose des prestations en logopédie, psychologie et psychomotricité pour 14 communes des districts de Sarine Campagne et du Lac francophone.

Logopédie

Le/la logopédiste s'occupe de la prévention, de l'évaluation, du traitement des troubles du langage oral et écrit (fonction de communication et d'expression de la pensée), ainsi que de la voix chez l'enfant.

Coordonnées des logopédistes au sein de l'établissement scolaire de Courtepin :

Mme Mélanie Andrieu; 026 684 85 21 et Mme Laure Kohli ; 026 684 22 85.

Psychologie

Le/la psychologue en milieu scolaire analyse les situations problématiques de l'enfant en intégrant dans sa démarche le contexte familial, scolaire et social. Suite à cette analyse, il/elle peut proposer divers types d'intervention.

Coordonnées du psychologue au sein de l'établissement scolaire de Courtepin :

M. Raphaël Magne ; 026 684 15 03

Psychomotricité

Le/la psychomotricien/ne travaille avec les enfants qui expriment un malaise à travers leur corps : le corps dans ses aspects fonctionnels (support de nos ajustements moteurs), expressifs (support de nos émotions) et relationnels (support des échanges avec le monde extérieur).

Coordonnées des psychomotriciennes en charge des élèves de l'établissement scolaire de Courtepin :

Mmes Christel Bruand et Célia Nicolet (salle de psychomotricité de Cormanon) ; 026 407 38 66 **Site**

internet

Pour toutes informations complémentaires et pour les formulaires de demande d'intervention, se référer au site : www.slppli.ch.

ÊTRE PRUDENT·E AVEC LES ÉCRANS

Chers parents, chers adultes,

Les écrans sont de plus en plus présents dans notre quotidien.
La pandémie accentue cette réalité.

Votre enfant/adolescent·e utilise davantage les écrans depuis cette période. Il /elle a moins d'activités extérieures et de lieux de rencontres.



SMARTPHONES, TÉLÉ, TABLETTES, JEUX VIDÉO...

Voici quelques éléments importants pour vous aider à y voir plus clair avec les écrans.



Ce que l'enfant/adolescent·e aime avec les écrans :

- jouer,
- écouter de la musique,
- regarder des vidéos, des séries,
- surfer sur internet,
- étudier,
- être en relation avec les autres.



Ce qui peut nuire à l'enfant/adolescent·e :

- subir, voir ou pratiquer des actes violents en ligne,
- voir des choses inadéquates et jouer à des jeux vidéo inadaptés à son âge,
- perdre le contrôle du temps d'écran,
- mettre à mal sa santé (mauvaise alimentation, boissons sucrées, difficulté à dormir, inactivité physique, etc.).

CONSEILS ET INFORMATIONS



APPLIQUER

- Les écrans hors de la chambre durant la nuit pour que votre enfant/adolescent-e dorme bien
- Des moments « sans écran » durant la journée (par ex. durant les repas en commun)
- Des activités « déconnectées » dans la journée pour favoriser le lien et le dialogue avec votre enfant/adolescent-e (lors d'un trajet en voiture, lors d'une balade, en cuisinant, en faisant des courses).
Dialoguer signifie ici : écouter et répondre à l'enfant en évitant les reproches, communiquer avec respect, aborder l'autre avec une attitude positive.
- Un cadre clair, car votre enfant/adolescent-e a besoin de repères et de règles.



ADAPTER

Selon l'âge de votre enfant/adolescent-e et du contexte.

- La durée (temps d'écran)
- Les lieux d'utilisation durant la journée (espaces communs comme le salon, la cuisine)
- Les activités sur les écrans (ATTENTION à chaque jeu vidéo un âge approprié, Idem pour les réseaux sociaux)

Si votre enfant/adolescent-e est perturbé-e dans ses habitudes (problèmes de sommeil, maux de ventre, maux de tête, agitation, agressivité inhabituelle, sentiment d'inquiétude, difficultés financières, difficultés à l'école...), **parlez-en** :

- à l'enseignant-e de votre enfant/adolescent-e
- à la direction et/ou aux services d'aide de l'école
- à REPER (entretien-conseil pour parents) : prevention-ecrans.ch/contact

Ils et elles vous écouteront et vous orienteront vers des ressources ou des services d'aide.

Ressources en ligne

- Le triangle des 3e pour bien e-voluer dans le monde numérique. Comment gérez-vous cette situation ?
Faites le test sur les-3e.ch
- prevention-ecrans.ch

Sociétés pour activités extrascolaires

Sociétés	Contact	Adresse	Coordonnées	Adresses e-mail et/ou sites internet
Basket	Ludovic Dind	Route Principale 112 1791 Courtaman	079 303 35 27	contact@basketcourtepin.ch https://basketcourtepin.ch/
Chœur d'enfants la clef des chants	Saranda Riedo		079 378 34 13	saranda.riedo@gmail.com
Conservatoire Fribourg		Rte Louis-Braille 8 1763 Granges-Paccot	026 305 99 40	conservatoire@fr.ch www.fr.ch/cof
Cours de percussion	Nicolas Baechler	Rte de Cournillens 64 CH-1721 Misery	079 796 67 78	nico.baechler@gmail.com www.nbpercussion.ch
Cours de langue espagnole	Celia Agüero Reig	-	077 259 77 34	celia.aguero@educacion.gob.es
Cours de langue portugais	Lurdes Gonçalves	Ambassade Portugais Weltpoststrasse 20 3015 Bern	031 352 73 49	coordenacao@epesuica.ch www.epesuica.ch
FC Courtepin Misery-Courtion	Jean-Luc Maudry	-	079 592 85 23	jean-luc.maudry@bluewin.ch www.fc-cmc.ch
FC Villarepos	Pierre Schouwey	-	079 725 14 51	pierre.schouwey@gmail.com
FSG Courtepin Courtaman	Laurent Progin	-	079 660 21 52	laurent.progin@fsg-courtepin.ch www.fsg-courtepin.ch
Ludothèque Pinocchio	Sonja Schär-Belk	Freiburgstrasse 19 1784 Courtepin	079 901 12 25	ludo.pinocchio@bluewin.ch http://www.ludo-pinocchio.ch/index.php/fr-fr/
Passeport vacances PassVac	Barbara Barras	-	079 374 10 09	passvac.courtepin@gmail.com https://www.passvac-courtepin.com/
Société de musique l'Avenir	Marion Fuhrer	Lischera 73 1792 Cordast	079 267 28 79	president@fanfare-courtepin.ch www.fanfare-courtepin.ch
Carnaval de Courtepin				https://www.carnaval-courtepin.ch/
Piscine de Courtepin		Courtaman	026 565 42 48	https://piscinecourtepin.ch/

